

2. J'ai souvent vu à Batoche, pendant ce temps, Emmanuel Champagne, dont le nom est mentionné ci-dessus, et ce dernier n'a pris aucune part aux délibérations du Conseil, autant que j'ai pu voir pendant ma captivité. Il n'était pas à la bataille de l'Anse-aux-Poissons, et il n'a pris part à aucun engagement, que je sache.

3. A ma connaissance Alexandre P. Fisher, ci-dessus nommé, n'a jamais pris les armes, et s'il a pris quelque part à la rébellion ça été dans la crainte que les sauvages ne se livrassent à des actes de violence contre ses enfants et à la condition qu'il ne serait pas obligé de prendre les armes et pourrait continuer à exercer son métier de passeur.

4. Philippe Garnot m'a informé, la première fois que je l'ai vu seul, qu'il avait été forcé, au risque de sa vie, de prendre part à la rébellion; qu'il avait du remplir les fonctions de secrétaire, mais qu'il n'avait aucun intérêt dans le mouvement.

5. Philippe Gariépy, dont le nom est mentionné plus haut, n'a pris, en autant que j'ai pu voir, aucune part active à la rébellion. Charles Newitt, qui a été blessé à la bataille du Lac-aux-Canards, a dit en ma présence, sur le chemin conduisant du Lac-aux-Canards à Prince-Albert, qu'il avait été blessé dans cette bataille par un sauvage et non pas par Philippe Gariépy. D'après ce que je connais personnellement du caractère de Philippe Gariépy et d'après la manière dont tous les autres prisonniers ont été traités par lui, je crois sincèrement qu'il n'a pas frappé le dit Newitt.

6. Maxime Lépine et Moïse Ouellette voulaient la paix et ont très souvent fait de l'opposition à Riel au conseil, à ma connaissance personnelle. De tous ceux qui faisaient partie du conseil, ce sont les seuls qui aient eu ce courage. Les seuls membres du conseil sur lesquels Riel pouvait compter étaient Gabriel Dumont, Damase Carrière et Napoléon Nault. Riel se méfiait de tous les autres et les surveillait. De fait Riel, Dumont, Carrière et Neault contrôlaient et dirigeaient tout.

7. Au moment où Riel était à préparer la rébellion, Albert Monkman se trouvait dans le nord. Riel a très souvent fait voir qu'il ne l'aimait pas et n'avait pas confiance en lui. Il avait même chargé Napoléon Neault et un vieillard du nom de Swain de le surveiller. J'ai moi-même entendu Riel dire qu'il l'avait envoyé (Monkman) afin d'amener les métis anglais de force, mais que Monkman ne l'avait pas fait et qu'il avait trahi sa cause (de Riel). Lors du combat de l'Anse-aux-Poissons, Riel lui ordonna de remonter la rivière afin d'aller attaquer Middleton sur le côté ouest, mais les espions de Riel découvrirent que Monkman avait formé le plan de s'échapper à cheval quand il aurait traversé la rivière. Il fut par la suite jugé devant le conseil, fait prisonnier et enchaîné au plancher d'une des chambres de l'étage supérieur de la maison de Baptiste Boyer, à Batoche. Cette chambre se trouvait voisine de celle dans laquelle j'ai été moi-même renfermé ensuite, et il y demeura jusqu'au neuvième jour de mai. Ce jour-là, lui, moi et d'autres nous fûmes transférés à la cave et nous y restâmes jusqu'à ce que les troupes vinssent nous délivrer, le 12 mai dernier.

8. Je suis convaincu et je crois sincèrement d'après ce que j'ai vu qu'en appelant Monkman au conseil et en lui donnant le commandement à Carleton, Riel avait le double but de l'impliquer dans la révolte parce qu'il était métis anglais et d'engager d'autres métis anglais à se joindre aux rebelles.

9. Riel m'a retenu prisonnier en dépit du conseil qui voulait me faire élargir, ce dont il m'a lui-même informé et ce que j'ai appris par les membres anglais du conseil.

(Signé) THOS. E. JACKSON.

Assermenté devant moi à Régina, }  
dans les dits territoires, ce 10ème }  
jour d'août, 1885.

(Signé) DIXIE WATSON, greffier de la cour.

LA REINE vs. ALEXANDER P. FISHER et al.

CANADA, }  
Territoires du Nord-Ouest, }  
savoir :

Je, soussigné, Harry Walters, marchand de Prince-Albert, dans les Territoires du Nord-Ouest, prête serment et dis :